108

THÈSE

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

ANNÉE 1916 — THÈSE — N°

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

PAR

René DUBOIS

DIX OBSERVATIONS OBSTÉTRICALES

du temps de guerre

Président : M. WIDAL, *professeur*

PARIS

JOUVE & Cie, ÉDITEURS

15, Rue Racine (VIe)

1916

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

LE DOYEN, M. LANDOUZY

ASSESSEUR : G. POUCHET

PROFESSEURS

	MM.
Anatomie	NICOLAS
Physiologie	Ch. RICHET
Physique médicale	WEISS
Chimie organique et Chimie générale	DESGREZ
Parasitologie et Histoire naturelle médicale	BLANCHARD
Pathologie et Thérapeutique générales	ACHARD
Pathologie médicale	WIDAL TEISSIER
Pathologie chirurgicale	LEJARS
Anatomie pathologique	Pierre MARIE
Histologie	PRENANT
Opérations et appareils	Auguste BROCA
Pharmacologie et matière médicale	POUCHET
Thérapeutique	N.
Hygiène	CHANTEMESSE
Médecine légale	N.
Histoire de la médecine et de la chirurgie	LETULLE
Pathologie expérimentale et comparée	ROGER
Clinique médicale	DEBOVE LANDOUZY GILBERT CHAUFFARD
Maladies des enfants	HUTINEL
Clinique des maladies mentales et des maladies de l'encéphale	Gilbert BALLET
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques	GAUCHER
Clinique des maladies du système nerveux	DEJERINE
Clinique chirurgicale	DELBET QUENU N. HARTMANN
Clinique ophtalmologique	De LAPERSONNE
Clinique des maladies des voies urinaires	LEGUEU
Clinique d'accouchements	BAR COUVELAIRE RIBEMONT-DESSAIGNES
Clinique gynécologique	POZZI
Clinique chirurgicale infantile	KIRMISSON
Clinique thérapeutique	Albert ROBIN
Hygiène clinique de la première enfance	MARFAN

AGRÉGÉS EN EXERCICE

MM.

ALGLAVE	GUILLAIN	LOEPER	ROUSSY
BERNARD	JEANNIN	MAILLARD	ROUVIERE
BRANCA	JOUSSET (A.)	MOCQUOT	SAUVAGE
BRUMPT	LABBÉ (H.)	MULON	SCHWARTZ (A.)
CAMUS	LAIGNEL-LAVASTINE	NICLOUX	SICARD
CASTAIGNE	LANGLOIS	NOBECOURT	TANON
CHAMPY	LECENE	OKINCZYC	TERRIEN
CHEVASSU	LEMIERRE	OMBREDANNE	TIFFENEAU
DESMAREST	LENORMANT	RATHERY	VILLARET
GOUGEROT	LEQUEUX	RETTERER	ZIMMERN
GREGOIRE	LEREBOULLET	RIBIERRE	
GUENIOT	LERI	RICHAUD	

Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A NOTRE PREMIER MAITRE ET PRÉSIDENT DE THÈSE

MONSIEUR LE PROFESSEUR WIDAL

En hommage de notre gratitude affectueuse pour son amicale bienveillance et ses leçons cliniques si vivantes.

A NOTRE VÉNÉRÉ MAITRE

MONSIEUR LE PROFESSEUR PINARD

Qu'il nous soit permis de lui adresser ici l'hommage de notre reconnaissance. Après nous avoir prodigué ses bienveillants conseils, il nous a témoigné sa confiance en nous nommant répétiteur.

A son école, nous avons acquis des notions d'un prix inestimable, et si désormais il nous arrive de faire un peu de bien, nous le devrons à son enseignement d'une si lumineuse clarté, au trésor précieux et toujours ouvert pour nous de son inépuisable expérience.

A NOTRE MAITRE LE PROFESSEUR COUVELAIRE

Témoignage de notre profonde reconnaissance pour son précieux enseignement et ses encouragements aimables.

A NOS MAITRES DANS LES HOPITAUX ET A LA FACULTÉ

MONSIEUR LE PROFESSEUR NICOLAS

MONSIEUR LE PROFESSEUR SEGOND
(*In memoriam*)

MONSIEUR LE PROFESSEUR GILBERT

MONSIEUR LE PROFESSEUR GAUCHER

MONSIEUR LE PROFESSEUR A. BROCA

MONSIEUR LE PROFESSEUR AGRÉGÉ JEANNIN

MONSIEUR LE PROFESSEUR AGRÉGÉ SCHWARTZ

MONSIEUR LE PROFESSEUR AGRÉGÉ WALLICH

MONSIEUR LE PROFESSEUR AGRÉGÉ GOUGEROT

A MES AUTRES MAITRES

MONSIEUR LE DOCTEUR HUDELO

MONSIEUR LE DOCTEUR EDMOND LÉVY

MONSIEUR LE DOCTEUR HOVELACQUE

MONSIEUR LE DOCTEUR EUDES

MONSIEUR LE DOCTEUR SELLET

MONSIEUR LE DOCTEUR LE MASSON
(*In memoriam*)

DIX OBSERVATIONS OBSTÉTRICALES du temps de guerre

On lira, dans les pages qui suivent, 10 observations relatives à des femmes françaises ou belges victimes des « guerriers « d'outre-Rhin. Ayant eu l'occasion, en leur donnant mes soins, de les entretenir, j'ai reçu d'elles des confidences *spontanées* que je crois sincères. Un contrôle scientifique rigoureux est impossible en pareil cas ; j'ai dû me contenter du récit qu'on voulait bien me faire. Mais il est, dans le récit, des éléments où l'on distingue, il me semble, malgré tout, la vérité et le mensonge. Les pauvres femmes qui se sont librement confiées à moi avaient toutes le même air de profonde détresse ; leur regard inquiet et craintif était bien celui de misérables créatures accablées par le sort. Leurs récits n'ont jamais varié, ils étaient d'ordinaire fort succincts ; elles n'y mettaient aucun détail romanesque, et ne les répétaient pas sans répugnance. Je les ai reproduits sans les modifier, me contentant d'y mettre de l'ordre, et conservant, quand je le pouvais, les termes que j'avais entendus.

Chacune de ces observations comprend deux parties distinctes : l'une épisodique, relative aux circonstances (très variées comme on verra) des différents attentats ; l'autre purement obstétricale.

Notre vénéré maître, M. le professeur Pinard, à qui ces observations furent soumises, les trouva dignes d'intérêt ; c'est sur son conseil qu'elles ont été réunies, et qu'on a cherché à en extraire un peu de « substantifique moelle ».

OBSERVATIONS

OBSERVATION I

La jeune C..., âgée de dix-huit ans, était en service dans une ferme, à S... (Belgique). Le 22 août, on apprit que les Allemands approchaient. La fermière paya sa servante et lui conseilla d'aller rejoindre sa tante, son unique parente, habitant près de là, à Z... La jeune fille se mit en route avec une compagne. Arrivée à Z..., elle trouva le village occupé par les Allemands : les habitants s'étaient enfuis, abandonnant leurs maisons. Les Allemands s'emparèrent des deux jeunes filles, leur déclarant : « Vous ne partirez plus. Vous serez en même temps nos servantes et nos femmes. » Ils les mêlèrent à quelques prisonnières déjà capturées. Le soir même, attablés dans une des maisons, ils burent abondamment, sans rien donner à boire ni à manger à leurs captives. Avec l'ivresse, les instincts lubriques s'éveillèrent : les soudards se firent entreprenants ; et comme on paraissait vouloir résister, ils menacèrent de mort immédiate les indociles. Il fallut, comme dit la pauvre fille, se résigner à « faire des bêtises » avec ces messieurs. La scène se passait dans une maison vide ; les captives avaient été amenées dans une assez grande salle, et chacune d'elles, en subissant son sort, pou-

vait constater que ses compagnes d'infortune étaient traitées comme elle. Celle qui nous occupe, fut d'abord victime d'un gradé qui la passa immédiatement à un camarade. Pendant trois jours, elle dut subir à plusieurs reprises le contact de ses deux maîtres. Le soir du troisième jour, elle put s'enfuir avec sa compagne, en abandonnant son pauvre petit paquet. Elle put gagner la frontière française, fut dirigée sur Paris et placée par le Consulat belge dans un refuge. En septembre, ne voyant pas reparaître ses règles, elle pensa qu'elle était enceinte. Elle vint nous trouver en mars.

Sa gestation, surveillée depuis ce moment, évolua normalement, et, le 14 mai, elle accoucha spontanément d'une fille, au cours du neuvième mois après l'attentat.

Après l'accouchement, elle demanda son enfant à l'infirmière, manifesta du chagrin à l'idée de s'en séparer et chercha à se consoler en se répétant qu'elle n'aurait pu réussir à l'élever, seule au monde, obligée de travailler pour vivre. Elle dit pourtant que si cet enfant avait été de sang français ou anglais, elle eût fait l'impossible pour le garder... Un mois après, elle ne paraît pas regretter son abandon ; elle craint même qu'on ne lui rende l'enfant ; elle ne le souhaite pas, car il l'embarrasserait fort : il faut qu'elle gagne son pain, et, avec un enfant sur les bras, elle ne pourrait le faire ; elle serait réduite à l'inaction et à la misère.

OBSERVATION II

La jeune Y..., dix-sept ans, était allée le 27 août 1914 en journée dans la ferme F... à 3 kilomètres du domicile de ses

parents situé à S... Elle revenait, accompagnée d'une autre jeune fille, lorsque d'un bois bordant la route, elle vit s'élancer quatre fantassins allemands coiffés de casques à pointe. Sa compagne prit sa course et put s'échapper. Elle, saisie, entraînée dans le bois, dut malgré sa résistance subir leurs violences. Tour à tour, ils abusèrent d'elle, s'aidant mutuellement, trois d'entre eux la maintenant pendant que le quatrième besognait. Le forfait accompli, comme elle ne cessait de protester, et comme, en leur résistant, elle leur avait craché à la figure, un d'eux allait la tuer ; un autre le retint, disant en riant qu'il l'épouserait quand il serait à Paris. Ils partirent en se moquant d'elle.

La malheureuse, au cours de cette scène, était torturée par la pensée que son père, venant au-devant d'elle, pouvait survenir et se faire massacrer.

Restée seule, elle reprit son chemin, se traînant avec peine. Le sentier qu'elle suivait croisait un peu plus loin une route où passaient des troupes françaises en retraite. A deux ou trois reprises, les forces manquèrent à la pauvre enfant, et elle tomba évanouie sur le bord de la route. Des soldats français la relevèrent, et comme elle se plaignait à eux d'avoir été maltraitée par des Prussiens, à peu de distance, les officiers, dit-elle, ne voulurent pas la croire. Elle rencontra enfin son père, et lui raconta sa triste aventure. Il dut, pour la ramener chez lui, la porter comme un enfant, car elle ne tenait plus debout.

Le père cacha au reste de la famille la triste vérité ; il conta que la petite avait eu une frayeur qui l'avait rendue malade. Mais le soir même, il se mettait en route, emmenant tout son monde, sa femme et ses trois filles dans une voi-

ture, et quelques meubles dans une charrette. Ils gagnèrent un département moins exposé...

La santé de la jeune femme ne paraît pas avoir souffert des violences qu'elle a subies. A aucun moment, au cours de sa gestation, elle n'a éprouvé le moindre malaise. Elle eut seulement, pendant plusieurs mois, des cauchemars répétés où elle revivait la scène du 27 août, revoyait ses agresseurs ; elle s'éveillait en sursaut en criant.

Son père fut son seul confident. Elle arriva à dissimuler son état à sa mère et à ses sœurs, en se serrant très fort dans un corset.

Recueillie dans une maison amie, où les siens la croient placée comme domestique, elle vint nous trouver quand le terme fut proche.

L'accouchement eut lieu le 3 juin 1915, 280 jours après l'attentat. L'enfant était une fille de 2.700 grammes.

Immédiatement après l'accouchement, à l'idée qu'il fallait se séparer de l'enfant qui, malgré tout, était sien, la pauvre petite eut un moment de désespoir, et l'amour maternel parla haut, assez haut, pour émouvoir profondément les témoins de la scène. Toute en larmes, elle s'écriait : « Comme je suis malheureuse ! Dire qu'il faut que je l'abandonne ! Moi qui aurais tant aimé une petite fille ! Si, au moins, c'était un gamin ! Un gamin, ça se débrouille, mais une gamine ! C'est ça qui est triste de ne pas avoir de mère ! Comme je voudrais ne pas l'abandonner !... Et surtout, ne me la mettez pas à téter, parce qu'après je ne pourrais plus la quitter ».

L'enfant fut remis à l'Assistance publique, et cette explosion de tendresse maternelle n'eut pas de lendemain. Pendant les douze jours qui suivirent l'accouchement, la jeune

mère ne fut pas particulièrement triste. Elle avait sans doute réfléchi aux difficultés de sa situation, à l'ignorance où étaient de son aventure, sa mère et ses sœurs ; elle se rappelait les résolutions prises d'accord avec son père. Elle partit le 15 juin en parfaite santé.

C'était une petite femme énergique ; un homme seul n'aurait probablement pas triomphé d'elle sans la mettre hors d'état de résister par d'exceptionnelles violences ; le viol n'aurait sans doute pas été consommé, dans ce cas, sans l'assassinat.

Le sentiment maternel était chez elle très vivace ; elle ne s'est résignée à abandonner son enfant que par suite des raisons impérieuses qui l'empêchaient de le conserver.

OBSERVATION III

Mme J..., vingt-deux ans, habitait L..., elle y resta jusqu'au 10 octobre 1914, vivant de son métier de couturière. Beaucoup d'habitants quittaient la ville. Elle se décida, le 10 octobre, à fuir, avec une bande assez nombreuse comprenant des hommes, des femmes et des enfants. Les fugitifs allaient à travers champs dans la direction de B... En route, ils rencontrèrent un parti de uhlans (une quinzaine de cavaliers) qui capturèrent la troupe, et la rabattirent comme un troupeau vers L... Arrivés là, ils séparèrent les hommes du reste de la bande ; on ne les revit pas. Ils choisirent un certain nombre de femmes, qu'ils entraînèrent dans les maisons abandonnées et encore meublées. Ce fut le sort de Mme J... Elle était échue en partage à un gradé qui, le soir même

du 10 octobre, revolver en main, la menaça de la tuer immédiatement si elle résistait: elle eut peur de la mort, et se résigna à passer la nuit auprès de cet homme qui abusa d'elle à deux reprises. Elle resta à sa discrétion pendant cinq jours, et tantôt le jour, tantôt la nuit, dut subir très fréquemment son contact.

Le 15 octobre. les uhlans partirent et son esclavage cessa. Elle fut abandonnée. D'autres femmes, dit-elle, furent emmenées... Elle repartit seule à travers champs, et arriva à B... où étaient des troupes françaises. Elle y resta quelques jours, et continua son voyage à pied, couchant dans des fermes,dans des granges. Elle avait un peu d'argent et pouvait acheter du pain en route. Elle paya, dit-elle, une « tartine » de pain jusqu'à 50 centimes et une pomme de terre 10 centimes. Elle parvint à gagner la région où les moyens de communication existaient encore, et en chemin de fer, parvint à Paris.

Recueillie d'abord dans un refuge, elle essaya ensuite de gagner sa vie, aidée par une allocation. Mais bientôt, fatiguée, manquant de forces, elle alla consulter M^me^ Collard-Huart, docteur en médecine, qui nous l'adressa.

Elle était fiancée à un caporal d'infanterie ; il a su son malheur ; mais il n'a pas repris sa parole Blessé par deux éclats d'obus aux environs de Reims, il était en traitement dans un hôpital du centre. Il semblait fort attaché à sa fiancée, mais ne pouvait se résoudre à adopter l'enfant.

La gestation, soigneusement surveillée, évolua normalement, et le 26 juillet 1915, un accouchement spontané donna un enfant de 3.610 grammes. La vue de cet enfant parut émouvoir la jeune mère ; elle versa quelques larmes, en

disant : « Pauvre petit ! » Elle eut l'idée, pour le cas où les circonstances lui permettraient plus tard de reprendre son enfant, de se réserver une chance de le retrouver ; elle consulta pour cela l'administration, qui lui indiqua la procédure à suivre.

Suites de couches tout à fait normales.

Cette jeune femme nous a paru molle et sans énergie ; elle semblait avoir la résignation facile. Est-ce une conséquence des traitements qu'elle a subis ou une disposition innée à la soumission ? Elle ne semble pas avoir opposé une résistance bien sérieuse à son maître de quelques jours ; elle dit même assez naïvement qu'il était plutôt « gentil » avec elle les premiers moments passés...

OBSERVATION IV

Mme S..., vingt-trois ans, habitait N..., cette ville est située dans une région où suivant les alternatives de la guerre, tantôt les Français, tantôt les Allemands étaient les maîtres. Le 2 janvier 1915, des soldats Allemands entrent chez elle et demandent à manger et à boire. Elle est forcée de les servir. Ils s'installent, et rôdent dans toute la maison, en quête de butin. L'un d'eux, resté un moment seul avec elle, lui fait en riant de honteuses propositions qu'elle repousse avec indignation. L'homme la saisit ; elle résiste de son mieux ; il la prend à la gorge, et serre... elle est suffoquée, terrassée ; elle perd connaissance, et subit sans en avoir conscience le contact de cet homme. Revenue à elle presque immédiatement, elle n'a plus qu'une idée : échapper à de nouvelles vio-

lences. Aussi, à la première occasion, elle quitte le pays. Elle gagne sa vie en se plaçant comme cuisinière.

Elle vient nous trouver le 26 septembre, et elle accouche le 29 d'un enfant vivant, du sexe masculin.

Elle a un fiancé, qui est soldat. Tous deux ont examiné ensemble la situation résultant de ce malheur. Elle refusait d'abandonner son enfant ; le fiancé consent à le garder. Ils l'élèveront ensemble. Pendant les jours suivant l'accouchement, elle allaite son enfant, et semble lui être très attachée.

Chez cette femme, dont la violence seule a triomphé, l'amour maternel a eu raison de toutes les résistances ; elle a pu, grâce à lui, gagner son fiancé à la cause de l'enfant indésirable qui, sans doute, ne saura jamais son origine.

D'ailleurs, elle ne s'est pas présentée à nous comme une victime, mais comme une parturiente quelconque ; nous n'avons su son histoire que par hasard ; un mot qui lui était échappé nous a mis sur la voie, et nous a permis d'obtenir ses confidences. Son dessein était de taire son infortune.

OBSERVATION V

Mme P..., vingt-huit ans, quitte son pays le 28 août 1914, chassée par la disette, et se rend non loin de là, à C..., où habite une de ses sœurs. Son exode s'effectue à travers champs en plein bombardement. Sa fillette, âgée de trois ans, est atteinte, et blessée légèrement par deux éclats d'obus, en arrivant chez sa tante. La mère la soigne de son mieux ; les blessures (à la tête et à la jambe) ne sont pas très graves ; on nettoie et on lave les plaies, et un médecin militaire allemand (car le pays est occupé) panse l'enfant. Le séjour à C... se

prolonge jusqu'au 14 septembre. A cette date, les Allemands enlèvent toute la population. Les hommes sont expédiés en Allemagne; les femmes et les enfants, menés en troupeau, nourris de blé cuit, de betteraves, campant la nuit dans des fermes ou des villages abandonnés, après une série de marches et de contre-marches, arrivent le 28 novembre à V..., où une sorte de cantonnement est établi.

Mais, à cette date, les fantassins assez débonnaires qui ont gardé jusque-là les captifs, partent pour le front, et sont remplacés par des hussards de la mort. Ceux-ci font sans retard une enquête parmi les femmes : « Que fait votre mari? Où est-il? »... Les femmes et filles de soldats sont mises à part au nombre d'environ deux cents, aux cris répétés de « Malheur aux madame soldat. » Celle qui nous occupe, craignant d'être massacrée, confie sa fillette à une amie : « Sauvez mon enfant, lui dit-elle : si je suis tuée, elle, au moins, échappera. »

Les captives ainsi triées sont alors enfermées; cent cinquante d'entre elles sont placées dans une ferme d'élevage, chacune dans une logette à porc, sur une botte de paille ; les autres, par deux, dans des chambres dont les habitants sont chassés, et chacune est livrée à une petite escouade de hussards dont il lui faudra charmer les loisirs. Aux récalcitrantes, on lie les bras et les jambes; on achève de les mettre à la raison par quelques coups de crosse ou de talon de botte. C'est ainsi qu'est traitée Mme P..., et, du 1er décembre au 11 janvier, elle doit subir chaque jour le contact de huit hussards à qui est spécialement réservée sa personne. Elle est nourrie de blé cuit, de bouillie d'orge, et reçoit un jour sur deux un très petit morceau de pain. Un quart de café (?) matin et soir

complète son ordinaire. Le 11 janvier, les hussards s'en vont, laissant quelques hommes à la garde des prisonnières. Une sentinelle surveille encore les portes des cellules.

A ce moment, les fantassins ramenés à l'arrière sont mis au repos à V..., et avec eux revient le major allemand qui a soigné la fillette ; il rencontre l'enfant, et lui demande où est sa mère. — « En prison, dit elle. — Où ? — Oh ! Je ne veux pas le dire ; on la tuerait, on me tuerait aussi. — Montre-moi où elle est et n'aie pas peur ; tu sais bien que moi, je ne lui ferai pas de mal ». L'enfant savait où était sa mère : elle, et l'amie à qui elle était confiée allaient en cachette passer à boire à la malheureuse par un trou de mur. Elle indique au major la ferme d'élevage qui servait de prison. Il s'y rend, et met fin à la réclusion des malheureuses (Une d'elles a quatorze ans. Une autre, qui s'était attachée désespérément à sa mère dont on la séparait, a eu la main coupée, et a vu massacrer sa mère sous ses yeux).

Au début de mai 1915, on se décide à envoyer en France par la Suisse tout ce troupeau de captives. Elles traversent l'Allemagne dans des wagons complètement clos, sans lumière. On n'ouvrait que la nuit, et on distribuait des vivres toutes les vingt-quatre heures.

Après un court séjour dans le midi de la France, Mme P... vient à Paris avec sa fille et la jeune amie qui l'avait gardée.

C'est à ce moment que nous avons l'occasion de la voir. Elle est faible, amaigrie, déprimée. Elle a le regard inquiet des créatures maltraitées.

Elle accouche sans incident, le 3 octobre 1915, d'une fille vivante pesant 2.630 grammes.

Quelques instants après l'accouchement, on présente l'en-

faut à la mère. Elle se tait d'abord ; ses traits expriment une douleur profonde. « Pauvre petit » ! dit-elle ; elle l'embrasse sans plus rien ajouter.

Elle avait débattu avec son mari la question de l'abandon ou de la conservation de cet enfant. Au fond d'elle-même, elle avait le désir de le conserver. Mais elle pense que le secret de son origine étant impossible à conserver, « ç'aurait été un martyr sur la terre » ; les autres enfants lui auraient rendu la vie dure, et elle aurait souffert de le voir malheureux plus encore qu'elle ne souffrira d'en être séparée. D'ailleurs, elle et son mari, d'accord pour cela, se réservent de le reprendre plus tard si les circonstances le veulent, si par exemple ils perdent leur fillette et n'ont pas d'autres enfants. Cette possibilité de le retrouver plus tard adoucit sa peine.

En somme, cette femme est une créature courageuse dont la violence seule a brisé la résistance. Elle a dû se résigner ; l'espoir de retrouver sa fillette l'a sans doute aidée à supporter son sort. Mais telle qu'elle nous est apparue, elle était comme courbée sous une fatalité redoutable, et étonnée d'avoir survécu à toutes ses misères.

OBSERVATION VI

La jeune H..., de M... (Belgique), âgée de vingt-cinq ans, née d'un père belge et d'une mère française, se trouvait le 26 février 1915 seule à M... avec sa mère, sa sœur âgée de treize ans, et quatre autres enfants plus jeunes (neuf ans, trois ans, deux ans, un an). Le père et le frère aîné étaient à la guerre.

La maison fut subitement envahie par une vingtaine de

soldats allemands qui, avant tout, ligottèrent la mère. Le frère de neuf ans, à qui ils reprochaient de vouloir être plus tard un soldat leur ennemi, fut devant sa mère et ses sœurs mutilé à coups de sabre-baïonnette ; on ne lui laisssa à chaque main que deux doigts, le premier et le cinquième. Les deux jeunes filles furent alors saisies, entraînées dans une chambre du premier étage, et dépouillées de tous leurs vêtements ; sur ces deux malheureuses, malgré leurs supplications et leurs cris, toute la bande assouvit ses instincts lubriques.

Chacune subit une dizaine d'assauts, solidement maintenue au cours de chaque opération, par les camarades de son bourreau ; après quoi, les vainqueurs s'en allèrent, les laissant là sanglantes.

L'aînée, celle qui nous occupe, fut malade trois mois. Sa jeune sœur, enceinte aussi, ne résista pas au choc qu'elle avait subi ; elle mourut en juillet 1915 après quelques mois de souffrances.

Vers la fin de mars 1915, Mme H... et ses enfants profitant d'un mouvement de recul des Allemands et d'une avance des troupes anglaises, traversèrent les lignes anglaises et vinrent se réfugier à B... ; de là, la fille aînée vint seule à Paris. Elle vint nous trouver le 21 septembre ; sa gestation ne présentait à ce moment rien d'anormal.

27 novembre. — Les urines devinrent albumineuses (0 gr. 50 par litre) en même temps que la tension artérielle s'élevait à 19 degrés (au Pachon). On lui donna les soins nécessaires : chambre chaude, diète hydrique, ventouses scarifiées, purgatif drastique. Bien vite, l'albumine diminua, et avec le régime lacté, disparut presque entièrement.

Le 3 décembre, l'accouchement se fit ; il fut normal, sans incident L'enfant pesait 3.650 grammes.

Après l'accouchement, la jeune femme manifesta ses regrets de laisser son enfant. Mais le souvenir des minutes tragiques qu'elle avait vécues était encore plus fort que ses regrets. « S'il était de sang français, dit-elle, je le garderais ; mais je ne veux pas garder un Boche. Ma mère ne voudrait pas en parler à mon père déjà malade de chagrin. Ma sœur morte, mon petit frère infirme, c'est déjà assez dur pour lui. Nous ne pouvons pas ajouter cette peine à celles qu'il endure déjà. »

La jeune femme nous quitte le 11 décembre en bonne santé et va rejoindre sa mère, qu'elle aidera de son travail.

Cette femme, vigoureuse, de nature un peu fruste, a supporté courageusement l'épreuve de la maternité. A aucun moment, elle n'a eu l'idée de se débarrasser, par un crime, du fardeau qui lui pesait. Mais le souvenir des violences subies est plus fort chez elle que la tendresse maternelle ; en quelques heures, elle a oublié son enfant. Elle l'a toujours considéré comme un hôte indésirable.

OBSERVATION VII

Mme K..., vingt ans, de A... (Lorraine française), se trouva au début de la guerre, sous la domination des Allemands. Dans ce petit pays, les incendies, les mauvais traitements, les arrestations, les emprisonnements, furent les manifestations de la Kultur. Le 22 août 1914, les troupes françaises arrivèrent à A..., repoussant l'ennemi devant elles ; mais ce

n'était que pour quelques jours, et bientôt, les envahisseurs revinrent.

Jusqu'en mars 1915, le sort des habitants, sans être enviable, fut à peu près tolérable. Mais à cette date, les troupes d'occupation furent relevées par des soldats plus jeunes qui se montrèrent beaucoup plus durs.

Leurs officiers imaginèrent, pour se distraire, le divertissement que voici : ils choisirent dans le pays 50 jeunes filles, qu'ils enfermèrent dans une grange ; la jeune K... était du nombre ; elles furent dépouillées de leurs vêtements. On les livra alors à 50 soldats qui furent exhortés à s'en donner à cœur joie, et à ne supporter aucune résistance. Celles qui se refusaient furent éventrées. Il ne sortit de la grange qu'une trentaine de survivantes. Ceci eut lieu le 2 ou le 3 mars. La pauvre femme qui nous occupe ne peut fixer la date qu'à un jour près ; le souci des dates, la distinction des jours de la semaine étaient devenus, au milieu de ces scènes d'horreur, des choses fort secondaires.

La santé de la jeune femme résista aux violences qu'elle avait subies. Ne voyant plus revenir ses règles, elle pensa d'abord, dit-elle, qu'elle avait eu « les sangs tournés ». Elle fut, peu de temps après, expédiée en France par la Suisse. Elle gagna sa vie en se plaçant comme domestique. En octobre seulement, elle fut examinée par un médecin de Paris qui lui révéla son état. Elle conduisit sa gestation sans incident jusqu'au début de décembre, et vint nous trouver le soir du 3 décembre, en période d'expulsion.

Elle accoucha d'une fille pesant 3.150 grammes.

Elle ne manifesta, à aucun moment, le désir de garder son enfant. « Si ç'avait été du sang français, dit-elle, j'aurais pu le garder. C'est un Boche, je n'en veux pas ».

Huit jours après l'accouchement, la femme s'en va en bonne santé.

OBSERVATION VIII

Mme G..., vingt-quatre ans, déjà mère d'un enfant né en 1913, habitait avec son père et sa sœur une petite maison à vingt minutes de la ville de S..., dans un faubourg.

Le 20 février 1915, elle était seule, son père et sa sœur étant sortis, quand une patrouille allemande fit irruption dans la maison. Les hommes étaient sinon tout à fait ivres, au moins fortement excités par l'alcool. Ils parlaient haut, le revolver ou la baïonnette en main, la menace à la bouche. L'un d'eux, un simple soldat, se jeta sur Mme G... ; elle cria, résista, fut maîtrisée avec l'aide des camarades ; elle appela au secours une voisine qu'elle savait présente ; celle-ci entendait très bien, mais épouvantée, elle se gardait bien de paraître ; elle restait tapie chez elle, et ne vint qu'après le départ de la bande.

La victime ne dit rien à son père ni à sa sœur des violences qu'elle avait subies. En avril, les vivres se faisant rares, les Allemands décidèrent d'évacuer 700 habitants, bouches inutiles, dont ils se débarrassèrent en les expédiant par la Suisse. Mme G... fut mise dans le lot ; elle vint chez un oncle qu'elle avait à Paris ; elle fut recueillie par lui avec son enfant. Au bout de quelque temps, sa taille s'épaissit, et elle ne put dissimuler son état à ses hôtes. Il fallut mettre son oncle et ses cousines au courant de sa triste aventure. Elle vint nous trouver le 16 novembre ; elle ne ressentit les premières contractions utérines douloureuses que le soir du

8 décembre, et accoucha le 9, tout à fait normalement d'un gros garçon de 4.200 grammes.

Son attitude au cours du travail ne présenta rien de particulier. Mais aussitôt le fœtus expulsé, elle se mit à pleurer; elle paraissait avoir à la fois envie et peur de son enfant; elle s'attendait à accoucher d'un monstre, ne pouvant imaginer qu'un enfant conçu dans de telles circonstances pût être un enfant comme les autres. Cela dura quelques minutes. Ensuite, elle se lamenta : « Que vais-je faire ? Mon Dieu, que c'est triste ! » Et là-dessus, une nouvelle crise de larmes qui dura une demi-heure. On arriva à l'apaiser. On lui demanda ensuite si elle voulait voir son enfant. Elle hésitait. Pourtant elle demanda à le voir. On l'apporta. Elle le regarda, l'examina en détail, comme étonnée qu'il n'eût rien de monstrueux. Elle l'embrassa enfin, et demanda s'il lui serait possible de le laisser, et d'en avoir cependant des nouvelles, de savoir ce qu'il deviendrait. Elle parut résignée à s'en séparer. Mais quand elle ne l'eut plus devant les yeux, elle se désola de nouveau, et finit par dévoiler sa pensée : « Je voudrais bien le garder, mais je ne puis le faire : mon autre enfant est chez mon oncle. Mon oncle ne veut pas que je garde celui-ci, et si je n'abandonne pas celui-ci, il va me renvoyer l'autre ; il ne voudra plus me voir. Mon père ne sait rien ; ma sœur non plus. Je ne peux pas les prendre tous les deux avec moi : comment faire pour les nourrir? Je ne pourrai pas travailler ! Quel malheur ! » Et là-dessus nouveau déluge de larmes.

Une personne charitable lui ayant proposé de l'aider, de lui faciliter l'accomplissement de son devoir maternel, elle

accepta avec joie, et commença à allaiter son enfant, bien décidée à le conserver.

Chez cette femme, robuste et de belle santé, la fibre maternelle s'est émue au moment d'abandonner l'enfant. Elle a déjà été mère, et son être se révolte malgré tout à l'idée de l'abandon. Il a suffi de lui montrer la possibilité d'accomplir son devoir de mère pour qu'elle en prît sans hésitation et avec joie la résolution.

OBSERVATION IX

Mme C..., vingt-six ans, de J... (Seine-et-Marne), était allée travailler près de S... Au moment où elle allait revenir en Seine-et-Marne, en mars, le pays où elle était se trouva entre les deux armées, et tout le monde dut, pour s'abriter du bombardement, s'installer dans les caves. Les Allemands étaient tout près.

Mme C... était dans une cave avec deux compagnes. Deux officiers allemands y font irruption : « Allons, donnez-nous à boire ! Du vin ! Et tout de suite ! — Nous n'en avons pas ; nous avons à peine de quoi manger... — Ah ! Vous ne voulez pas nous en donner ! Vous allez nous le payer ! » Mme C... s'était approchée de la porte : « Toi, tu ne sortiras pas ; ne bouge pas de là, ou gare à toi ! »

Nous avons dit qu'elles étaient trois, dans la cave. L'une des trois était une pauvre fille assez déshéritée de la nature, laide, et de tournure disgracieuse. Ils la firent déshabiller et firent en riant l'inventaire de ses charmes, sans la juger digne de leurs nobles personnes. Ils s'occupèrent ensuite de Mme C..., la trouvèrent sans doute plus appétissante, et l'un

après l'autre, s'aidant mutuellement, assouvirent sur elle leurs ardeurs. Après quoi, ils s'éloignèrent en s'esclaffant. Ceci se passait le 23 mars 1915.

Après la bataille de la Marne, Mme C... put revenir en Seine-et-Marne. Son mari, mis au courant de leur commun malheur, fut d'avis qu'elle ne devait pas rester là ; pour éviter les commentaires malveillants que son accouchement provoquerait, il fallait quitter le pays, aller accoucher ailleurs. Il lui signifia nettement, en outre, qu'il ne voulait pas voir l'enfant qui allait naître, qu'il avait assez des siens, sans endosser ceux des autres.

Nous la vîmes le 20 décembre. Elle accoucha le 23 d'un garçon de 3.350 grammes sans incident ; l'enfant fut remis à l'Assistance. La mère parut immédiatement résignée à l'abandon. Elle manifesta bien quelques regrets : « C'est triste d'abandonner un petit être que j'ai porté neuf mois *comme les miens*. Cet enfant-là, il est bien un peu à moi, il a de mon sang. Mais je ne peux pas abandonner les trois que j'ai pour élever celui-là, dont le père tuera peut-être mon mari. »

OBSERVATION X

Mme L... (trente-huit ans) était, au début de la guerre, à L... (Ardennes). Elle habitait avec une autre femme une maison modeste, où depuis le 5 août 1914, elle fut obligée de loger des soldats allemands. Les hôtes qu'on lui envoyait s'installaient dans les lits, et les deux femmes devenues leurs servantes, reposaient sur le plancher, dans un coin où elles étendaient un peu de paille. La maison étant remplie de soldats, il ne leur restait pas même une chambre ; il leur

fallait faire leur litière dans une des pièces où étaient couchés les hommes ; elles dormaient tout habillées.

Malgré cette promiscuité inquiétante, elles n'eurent aucune aventure jusqu'au 12 mai 1915. Mme L..., fatiguée par quatre maternités successives et par une vie laborieuse, paraissait plus âgée qu'elle ne l'était réellement, et sa maturité peu appétissante l'avait peut-être sauvegardée jusque-là.

Le 12 mai 1915, les hommes à qui la maison avait été attribuée, semblaient moins calmes que leurs devanciers. Ils firent à leurs logeuses involontaires l'impression la plus fâcheuse. « C'étaient sept voyous », dit Mme L..., et dès leur apparition, les deux femmes furent inquiètes.

Elles firent comme à l'ordinaire ce qu'on leur commanda, organisèrent le coucher des soldats, et leur préparèrent du café ; elles s'étendirent ensuite comme de coutume, et toute la maison sembla livrée au sommeil.

Mais les apaches tentons n'étaient endormis qu'en apparence ; ils étaient tombés sur un bon gîte ; il leur manquait « le reste » et les deux pauvres femmes étaient destinées à le fournir.

Dans le premier sommeil, elles se sentent saisies brutalement ; on les immobilise, et à tour de rôle, les « galants » militaires triomphent de leur résistance. Celle qui nous occupe subit coup sur coup quatre assauts ; sa compagne n'eut que trois vainqueurs. Et cette belle besogne achevée, ces messieurs s'endormirent profondément.

Le lendemain, les victimes se plaignirent à un officier et eurent un semblant de satisfaction : leurs hôtes indiscrets furent arrêtés et emmenés ailleurs ; furent-ils punis ?

Les deux femmes s'aperçurent bientôt qu'elles allaient être

mères. En janvier, on les mit en wagon après douze heures de marche et on les expédia en France par la Suisse ; l'une d'elles, Mme L..., vint nous trouver en février 1916 et accoucha le 1er mars d'une grosse fille de 4.300 grammes.

Cette enfant fut remise immédiatement à l'Assistance publique sans que la mère manifestât de regrets. Elle a deux enfants vivants, et là encore, la raison de famille semble avoir triomphé, mais sans résistance, de l'instinct maternel.

PARTIE OBSTÉTRICALE

OBSERVATION I

Primipare de 18 ans, fille de ferme.

Parents morts jeunes, le père à trent-sept ans (?),la mère à trente-six ans d'infection puerpérale.

Réglée à onze ans régulièrement ; durée quatre jours.

Pas d'antécédents pathologiques.

Dernières règles : 19 au 23 août 1914.

Date du viol : 22-25 août 1914 (2 hommes, à plusieurs reprises.)

Gestation surveillée depuis le 6 mars 1915. Pas d'incident :

Début du travail : 13 mai, à 18 heures.

Variété de la position : O. I. G. A.

Dilatation complète le 14 mai à 4 heures.

Rupture artificielle et tempestive des embranes. Liquide opalescent.

Expulsion le 14 mai, à 5 heures, d'une fille vivante de 3.420 grammes.

Délivrance : trente minutes, après l'expulsion par traction et expression combinées. Placenta de 670 grammes. Châteaubriand.

Membranes dissociées complètes. Mensuration : 36/4.

Temps écoulé du viol à l'accouchement : 262 à 265 jours.

Suites de couches normales.

OBSERVATION II

Primipare de dix-sept ans, fille de ferme.

Père et mère vivants ; six frères et sœurs vivants.

Réglée à treize ans régulièrement ; durée cinq jours.

Pas d'antécédents pathologiques.

Dernières règles : 15 au 20 août 1914.

Date du viol : 27 août 1914 (4 hommes).

Gestation non surveillée, sauf pendant les deux dernières semaines.

Varices légères des membres inférieurs.

Début du travail : 3 juin 1915 à 5 heures.

Variété de la position ; O. I. D. P.

Dilatation complète à 14 h. 45.

Rupture spontanée et tempestive des membranes. Liquide opalescent.

Expulsion le 3 juin 1915, à 15 heures, d'une fille vivante de 2.700 grammes.

Délivrance trente minutes après l'expulsion (traction et expression combinées). Placenta de 420 grammes discoïde, sans particularité. Membranes complètes. Mensuration 36/8.

Temps écoulé du viol à l'accouchement : 280 jours.

Suites de couches normales.

OBSERVATION III

Primipare de vingt-deux ans, couturière.

Père vivant, cinquante-sept ans. Mère morte à vingt-sept ans; un frère et deux sœurs vivants.

Réglée à seize ans régulièrement : durée deux à cinq jours.

Pas d'antécédents pathologiques.

Dernières règles : 8 au 10 octobre 1914.

Date du viol : 10 au 15 octobre (un seul homme à plusieurs reprises).

Gestation surveillée pendant les trois derniers mois, ayan évolué normalement. Varices légères des membres inférieurs.

Début du travail : 26 juillet 1915 à 2 heures.

Variété de la position : O. I. D. P.

Rupture spontanée et précoce des membranes à 16 h. 20.

Dilatation complète à 17 h. 20.

Expulsion, à 17 h. 45, d'un garçon vivant de 3.610 grammes.

Délivrance vingt minutes après l'expulsion (traction et expression combinées). Placenta de 650 grammes ne présentant rien d'anormal.

Membranes complètes. Mensuration : 17/11.

Temps écoulé du viol à l'accouchement : 284 à 289 jours.

Suites de couches normales.

OBSERVATION IV

Primipare de vingt-trois ans, domestique.

Pere et mère vivants; deux frères et deux sœurs vivants (sein maternel).

Réglée à seize ans, régulièrement ; durée trois jours.

Pneumonie à dix-neuf ans.

Dernières règles : 20 au 25 décembre 1914.

Viol : le 2 janvier 1915 (un seul homme).

Gestation non surveillée, paraissant avoir évolué sans incident.

Début du travail : 28 septembre 1915, à 19 h. 30.

Variété de la position : O. I. G. A.

Dilatation complète le 29 septembre, à 9 h. 30.

Rupture spontanée et tempestive des membranes.

Liquide opalescent.

Expulsion à 10 h. 30 d'un garçon vivant de 3.100 grammes.

Délivrance trente minutes après l'expulsion (traction et expression combinées). Placenta de 510 grammes. A noter : dégénérescence calcaire.

Membranes dissociées complètes ; mensuration 33/7.

Temps écoulé du viol à l'accouchement : 270 jours.

Suites de couches normales.

L'enfant, au départ de la mère, dix jours après la naissance, pèse 3.210 grammes.

OBSERVATION V

II-pare, vingt-huit ans.

Père mort à soixante-trois ans, cardiaque ; mère vivante ; quatre frères et deux sœurs vivants (sein maternel).

Réglée à treize ans régulièrement ; durée quatre jours.

Fièvre typhoïde à treize ans.

Première gestation terminée en 1911 par un accouchement normal ; présentation du sommet ; fille élevée au sein

maternel pendant deux ans. Vivante ; première dent à six mois ; premiers pas à neuf mois. Retour des règles deux mois après l'accouchement.

Dernières règles : 25-29 décembre 1914.

Date des violences subies : du 1er décembre 1914 au 11 janvier 1915 (huit hommes chaque jour).

Pas d'incident au cours de la gestation, dont les deux derniers mois sont seuls surveillés.

Début du travail : 2 octobre 1915, à 22 heures.

Dilatation complète : 3 octobre, à 15 h. 20.

Rupture spontanée et tempestive des membranes. Liquide opalescent.

Expulsion le 3 octobre, à 15 h. 35, d'une fille vivante de 2.630 grammes.

Délivrance trente minutes après (traction et expression combinées). Placenta de 420 grammes, discoïde, n'ayant aucun caractère anormal,

Membranes complètes. Mensuration 24/6.

Temps écoulé du viol à l'accouchement : 265 à 278 jours.

OBSERVATION VI

Primipare de vingt-cinq ans, tisseuse.

Père et mère vivants ; cinq frères et trois sœurs vivants (sein maternel.)

Réglée à seize ans régulièrement ; durée sept jours.

Pas d'antécédents pathologiques.

Dernières règles : 20 au 26 février 1915.

Date du viol : 26 février 1915 (10 hommes).

Gestation surveillée depuis le 21 septembre. Le 27 no-

vembre, apparition d'albumine dans les urines (50 cgr. par litre) et tension artérielle atteignant 19 (au Pachon). La femme est tenue au chaud ; ventouses scarifiées ; purgatif drastique ; diète hydrique de quarante-huit heures ; ensuite, régime lacté. Trois jours après, il n'y a plus que des traces d'albumine.

Début du travail : 3 décembre 1915 à 7 heures.

Présentation du sommet en G. A.

Dilatation complète le même jour à 14 h. 30.

Rupture spontanée et tempestive des membranes. Liquide opalescent.

Expulsion à 14 h. 40 d'une fille vivante de 3.650 grammes.

Délivrance trente minutes après l'accouchement (traction et expression combinées).

Placenta de 680 grammes ne présentant rien d'anormal.

Membranes complètes. Mensuration 34/10.

Temps écoulé du viol à l'accouchement : 280 jours.

Après l'accouchement, l'albumine disparaît peu à peu des urines. Le 12 décembre, la femme part en bonne santé.

OBSERVATION VII

Primipare de vingt ans, domestique.

Père mort à trente-sept ans accidentellement ; mère vivante ; deux frères et une sœur vivants (sein maternel).

Réglée à quatorze ans, régulièrement ; durée trois jours.

Pas d'antécédents pathologiques.

Dernières règles : 25 au 28 février 1915.

Date du viol : 2 ou 3 mars 1915 (un seul homme).

La gestation n'a présenté qu'un incident. On aurait noté

à un certain moment un nuage d'albumine dans les urines ; le régime lacté l'aurait fait disparaître.

Début du travail : 3 décembre 1915, à 9 heures.

Variété de la position : O. I. G. A.

Rupture spontanée et précoce des membranes, à 10 heures.

Dilatation complète à 18 h. 10.

Expulsion à 18 h. 20 d'une fille vivante de 3.150 grammes.

Délivrance par traction et expression combinées trente minutes après l'expulsion.

Placenta de 550 grammes sans aucun caractère anormal.

Membranes complètes. Mensuration 28/8.

Temps écoulé du viol à l'accouchement : 275 ou 276 jours.

Suites de couches normales. La femme part le 12 décembre en bonne santé.

OBSERVATION VIII

II-pare de vingt-quatre ans, repasseuse.

Père vivant ; mère morte à trente-six ans de pneumonie ; un frère et une sœur vivants (sein maternel).

Réglée à seize ans régulièrement ; durée cinq à six jours.

Opérée à onze ans d'une hernie inguinale droite.

Première gestation s'étant terminée le 2 mai 1913 par un accouchement spontané ; présentation du sommet ; garçon élevé six mois au sein maternel, ensuite au lait de chèvre ; vivant ; première dent à six mois ; premiers pas à neuf mois.

Retour de règles deux mois après la cessation de l'allaitement.

Dernières règles : 15 au 20 février 1915.

Date du viol : 20 février 1915 (un seul homme).

La gestation est surveillée depuis le 16 novembre. A ce moment, la hauteur utérine est 40 centimètres ; le ventre est distendu par un excès de liquide (Régime lacté). La tête fœtale fuit dans l'hypochondre gauche ; on la ramène et on la maintient au niveau de l'aire du détroit supérieur (ceinture entocique).

Début du travail : 8 décembre à 20 heures. On maintient soigneusement en place la tête fœtale.

Le 9 décembre, à 8 heures, rupture spontanée précoce des membranes. La dilatation est comme une grande paume de main. Liquide verdâtre. La tête s'engage immédiatement en G. A. Les bruits du cœur fœtal, un instant ralentis, redeviennent normaux.

Dilatation complète à 8 h. 30.

Expulsion à 9 heures d'un garçon vivant de 4.200 grammes.

Délivrance par traction et expression combinées : trente minutes, après l'expulsion. Placenta de 630 grammes, d'apparence normale. Membranes complètes. Mensuration 38/12.

Temps écoulé du viol à l'accouchement : 292 jours.

Suites de couches normales. La femme part bien portante au bout de douze jours ; l'enfant a repris son poids de naissance.

OBSERVATION IX

IV-pare de vingt-six ans, manouvrière.

Parents vivants ; un frère et deux sœurs vivants (sein maternel), un frère tué à la guerre.

A marché à dix-huit mois.

Réglée à treize ans régulièrement, durée quatre à cinq jours.

Trois gestations, terminées en 1910, 1911, 1913 par des accouchements spontanés. Les trois enfants (trois garçons, élevés au sein maternel sont vivants.

Dernières règles : 18 au 22 mars 1915.

Date du viol : 23 mars 1915 (deux hommes).

Gestation surveillée depuis le 20 décembre, et semblant avoir évolué jusque-là normalement.

A ce moment, la tête est engagée en D. P. La hauteur utérine est de 32 centimètres.

Début du travail : 23 décembre à 15 heures.

Dilatation complète à 17 h. 30.

Rupture spontanée et tempestive des membranes.

Expulsion à 17 h. 50 d'un garçon vivant de 3.350 grammes.

Délivrance par traction et expression combinées trente minutes après l'expulsion. Placenta discoïde de 520 grammes, sans aucun caractère anormal.

Membranes complètes. Mensuration : 32/7.

Temps écoulé du viol à l'accouchement : 275 jours.

Suites de couches normales. Départ le 3 janvier.

OBSERVATION X

V-pare, trente-huit ans.

Parents vivants. Un frère tué à la guerre ; un autre mort de maladie à vingt-huit ans.

Réglée à dix-sept ans régulièrement ; durée quatre jours.

Congestion pulmonaire (?) à dix ans.

Premiers rapports à vingt-sept ans.

I. Mars 1905. — Chez elle, accouchement spontané (sommet), garçon élevé au sein maternel, vivant; première dent à cinq mois; premiers pas à onze mois. Retour de règles six semaines après l'accouchement.

II. Mai 1907. — Chez elle, accouchement spontané (sommet), garçon élevé au sein maternel; première dent à cinq mois, premiers pas à onze mois. Retour de règles un mois après la fin de l'allaitement.

III. Septembre 1910. — Chez elle, accouchement spontané (sommet), fille élevée au sein maternel; première dent à cinq mois, premiers pas à onze mois; morte à trois ans d'une méningite suite d'otite. Retour de règles un mois après la fin de l'allaitement.

IV. Octobre 1913. — Accouchement gémellaire au cours du neuvième mois; deux filles (présentation du sommet) mortes à trois mois et six mois de gastro-entérite (biberon et eau de Vals).

Retour des règles six semaines après l'accouchement.

Gestation actuelle: Dernières règles : 10 au 14 mai 1915.

Date du viol : 12 mai (quatre hommes).

Gestation sans surveillance jusqu'au 16 février 1916. A ce moment, la hauteur utérine était de 35 centimètres ; il y avait un excès de liquide amniotique. Régime lacté. Pas de diminution sensible.

29 février. — A 9 heures, rupture spontanée et prématurée des membranes. Le travail ne commence que onze heures après, à 20 heures.

La dilatation est complète le 1er mars à 0 h. 5, et on assiste à 0 h. 10 à l'expulsion d'une fille vivante de 4.300 grammes.

Délivrance trente minutes après l'expulsion (traction et

expression combinées). Placenta de 680 grammes. Membranes complètes ; mensuration ; 32/8.

Temps écoulé du viol à l'accouchement : 293 jours.

Suites de couches normales.

			Dernières règles	Date du viol d'après ces femmes	Accouchement	Produit	Jours écoulés
I	I-pare	18 ans	19-23 août 1914	22-25 août 1914 2 hommes	14 mai 1915	Fille 3.420 gr. placenta 670 gr.	262 à 265 jours
II	I-pare	17 ans	15-20 août 1914	27 août 1914 4 hommes	3 juin 1915	Fille 2.700 gr. placenta 420 gr.	280 jours
III	I-pare	22 ans	8-10 octobre 1914	10-15 octobre 1914 un seul homme	26 juillet 1915	Garçon 3.610 gr. placenta 610 gr.	284 à 289 jours
IV	I-pare	23 ans	20-25 décemb. 1914	2 janvier 1915 un seul homme	29 septembre 1915	Garçon 3.100 gr. placenta 510 gr.	270 jours
V	II-pare	28 ans	25-29 décemb. 1914	1er décembre 1914 au 11 janvier 1915 8 h. chaque jour	3 octobre 1915	Fille 2.630 gr. placenta 420 gr.	265 à 278 jours
VI	I-pare	25 ans	20-26 février 1915	26 février 1915 10 hommes	3 décembre 1915	Fille 3.650 gr. placenta 680 gr.	280 jours
VII	I-pare	20 ans	25-28 février 1915	2 ou 3 mars 1915 un seul homme	3 décembre 1915	Fille 3.150 gr. placenta 550 gr.	275 ou 276 jours
VIII	II-pare	24 ans	15-20 février 1915	20 février 1915 un seul homme	9 décembre 1915	Garçon 4.200 gr. placenta 630 gr.	292 jours
IX	IV-pare	26 ans	18-22 mars 1915	23 mars 1915 2 hommes	23 décembre 1915	Garçon 3.350 gr. placenta 520 gr.	275 jours
X	V-pare	38 ans	10-14 mai 1915	12 mai 1915 4 hommes	1er mars 1916	Fille 4.300 gr. placenta 680 gr.	293 jours

CONCLUSIONS

1° En dépit de toute culture vraie ou prétendue, il existe des races cruelles qui ne perdront jamais de leur sauvagerie originelle que les apparences. Les hommes de ces races, abandonnés à eux-mêmes, retrouvent instantanément la cruauté ancestrale. Les Germains de 1914 sont tout semblables à ceux que nos pères combattirent avec Jules César. Ils sont, comme eux, fourbes et mauvais. A la première occasion, le retour à l'état sauvage se fait chez eux sans effort. Il en est de même des sauvageons greffés que le jardinier ne surveille pas, et des fauves qu'on a cru apprivoisés, et qui sentent par hasard l'odeur du sang ;

2° L'amour maternel, qui attache la femme à son enfant, est fort variable d'une mère à une autre, et ses variations ne dépendent pas toujours des circonstances de la conception. Parmi les femmes que nous avons suivies, les unes étaient révoltées à l'idée d'abandonner leur enfant ; les autres se résignaient plus ou moins facilement à la séparation. On observe chaque jour la même chose chez des femmes devenues mères en dehors de toute circonstance tragique.

Nous en avons vu dont la joie, au premier cri de leur enfant, était si vive et se manifestait d'une façon si touchante, que les assistants les plus insensibles en avaient, comme on dit, la larme à l'œil. D'autres, heureusement rares, refusaient de voir et d'allaiter leur enfant, et faisaient horreur à tout l'entourage.

3° Nos observations confirment l'opinion aujourd'hui admise, bien contraire à celle des anciens accoucheurs : la fertilisation peut s'opérer chez la femme sans qu'elle le désire, et sans qu'elle ait besoin d'éprouver du plaisir à l'acte générateur. Des femmes que nous avons pu observer aucune n'a dit avoir gardé un souvenir quelconque voluptueux du moment où, malgré elle, on l'a rendue mère. Toutes ont nié avoir éprouvé une émotion voluptueuse et cependant, en elles, la nature a chaque fois achevé son œuvre, dont l'accomplissement n'a pas été troublé.

Nous notons tout juste, chez deux de nos accouchées, une augmentation appréciable du temps écoulé entre le coït fécondant et l'expulsion du fœtus : 292 et 293 jours, pour les observations VIII et X ; ces deux durées, chez deux femmes bien réglées, toutes deux multipares, et fécondées en période menstruelle, approchent de la limite extrême admise par nos législateurs.

Sur les 10 cas observés, nous n'avons constaté qu'un seul accouchement prématuré, au voisinage du terme, chez une primipare (obs. I).

Les enfants, sauf deux, ont des poids se rappro-

chant du poids moyen des enfants à terme, quelques-uns mêmes le dépassent. Les deux plus petits pèsent plus de 2.500 grammes et ne peuvent être considérés comme débiles. L'un pèse 2.530 grammes et on ne peut s'en étonner, sachant que la mère a enduré, au début de sa gestation, d'exceptionnelles privations. C'est l'enfant des huit hussards de la mort (obs. V). Quant au second (obs. II), la compression que sa mère lui a imposée pour dissimuler son état à son entourage, explique suffisamment son développement médiocre.

Vu : le Président de la thèse,
WIDAL

Vu : le Doyen,
LANDOUZY

Vu et permis d'imprimer :
Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,
L. LIARD

Imp. de la Faculté de Méd., Jouve et Cie, 15, rue Racine, Paris — 3130-16